ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Jeudi 21 juin 1900 (2 Messidor An 108 de la République). 1er jour de l'année, 1er jour de Juin, 2e jour de la lune.

Lever du soleil à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 05.
Lever de la lune à minuit 03 ; coucher à 2 h. 02 soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 0 juin :
Baromètre à 2 heures du soir : 756 m m. (variable).
Baisse depuis la veille : 3 m m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 12° au-dessus.
Il a été 8 heures de l'après-midi : 21° au-dessus.
Etat du ciel : Nuageux.
Direction et force du vent : Ouest, modéré.
Pluie tombée depuis 24 heures : 7 m m. 10.
Temps probable pour jeudi : Incertain.

Lire à la 2e page :

Un jeune désespéré à Roubaix ; Tentative de suicide au vitriol.

Ouvriers brûlés dans un égout à Roubaix.

Le Mouvement grévisto à Roubaix

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

RÉUNION PUBLIQUE

Dimanche prochain, 24 juin, à 4 heures de l'après-midi, salle du Théâtre Couvreur, rue Archimède, grande réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen GUSTAVE DELORY, maire de Lille, avec le concours assuré des citoyens EMILE MOREAU, ancien député ; ROUSSEL, maire d'Ivry-sur-Seine ; MILLET, maire de Romilly ; ROLAND, membre du Conseil National du Parti ouvrier français.

Ordre du jour : La politique générale.

Soutiens de famille. — D'après une circulaire récente de M. le Ministre de la Guerre, les militaires en activité de service qui obtiendront la dispense, en qualité de soutiens de famille, seront libérés en même temps que les jeunes gens de la classe.

Comme les demandes de ces jeunes gens doivent parvenir dans un bref délai, à l'autorité militaire, les intéressés ou un des membres de leur famille doivent se présenter avant le 25 juin courant à la Mairie, au bureau militaire, où ils recevront des instructions à ce sujet.

Institut Sévigné. — Voici les noms des élèves de l'Institut Sévigné admissibles aux épreuves orales :

Mlles Alvina Bernard, Marguerite Canonne, Hélène Castel, Virginie Legand, Angèle Depétipierre, Alice Mettlle, Marthe Joly, Lucienne Miens, Marie Ombroack, Louise Riverel, Marie-Louise, Jeanne Tolin, Berthe Schmidt, Antoinette Vercruysse, Yvonne Weotts.

Imprudent voyageur. — Maurice Herman, 20 ans, employé de commerce, demeurant boulevard Gambetta, n° 2, se trouvait sur le car A., à 4 heures, allant à Tourcoing.

En voulant descendre à la marche, place Clémenceau, il a été renversé par un autre car et a été blessé à l'arcade sourcilière gauche.

Transporté chez M. Lorieth, pharmacien, place Clémenceau, le blessé après avoir reçu des soins, a pu regagner ensuite son domicile.

Saisie de poissons. — Le service d'inspection des denrées alimentaires a opéré, hier matin, aux Halles, la saisie de 30 kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

Coups et menaces de mort. — Le nommé Jean Lecocq, âgé de 38 ans, tisserand, demeurant rue St-Jean, à Wasquehal, a fait une dénonciation, accusé de coups et de menaces de mort contre sa femme.

Chute grave. — Isaïe Dhorlaine, âge de 17 ans, garçon de café, demeurant rue du Chemin de fer, vient de faire une chute mardi soir et s'est fracturé le péroné.

Jeux de mains. — Louis Franchomme, 16 ans, ramoneur, demeurant rue de Flandre, a frappé de la rue de Courtrai, en voulant sauter le trottoir de son domicile. Il a blessé par un camarade et tombe sur le sol, se fit saigner au nez et se fit des contusions.

Le docteur Montagne qui l'a soigné l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Un cycliste blessé. — Hier, vers 1 h. 1/2 de l'après-midi, en voulant éviter un saut-de-mouton dans la cour de l'école des garçons du boulevard d'Alsace, le jeune Georges Wignard, âgé de 11 ans, demeurant rue Nation, cour Cheuvier, 11, a fait une chute et s'est fracturé le chiffre de la cuisse droite.

Le docteur Dupré a fait transporter le petit blessé à l'Hôtel-Dieu.

Vol d'une montre. — Mme Jeanne Vandeberg, ouvrière en Mille, demeurant rue Archimède, cour Desclaireurs, n° 9, était allée lundi dernier dans sa chambre, au fer et a, profitant de cette absence, un malfaiteur pénétrait dans la salle du rez-de-chaussée et dérobait une montre en argent qui se trouvait sur la cheminée et s'enfuyait.

Il a été déposé au commissariat du 1er arrondissement.

Les rentes des travailleurs. — Le 19 juin un accident est survenu chez Emile Coguenhème et Duhelet, rue d'Isly, 11.

Le nommé Dubuisson Ferdinand, tisserand, âgé de 43 ans, demeurant rue d'Isly, 11, a eu l'avant-bras gauche contusionné par un coup de bras de chasse.

Le docteur Flequet a déclaré 5 à 10 jours d'incapacité de travail.

Le 19 juin, un accident est survenu chez Coulon et Laberel, rue de la Peule, 48.

Le nommé Desir Cuier, profession, manœuvre, âgé de de 18 ans, demeurant à Hem-plemeuve, Pellebique, s'est fait un effort aux reins en soulevant un panier de briques.

Le docteur Pelecque a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Ternynck frères, rue du Nouveau-Monde.

Le nommé Paul Hiro x, mécanicien, âgé de 21 ans, demeurant à Croix, a eu l'avant-bras droit contusionné par l'engrenage d'une machine à percer.

Le docteur Flequet a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

A la Roubaisienne. — Cours d'instruction militaire du 24 juin :

1° Revision du maniement d'armes ; 2° revision de l'escrime à la baïonnette ; 3° démontage et remontage du fusil Lebel.

L'appel sera fait à 7 heures.

Les jeunes gens qui désirent participer à ce cours sont priés de se faire inscrire au local de la Roubaisienne, le dimanche 24 juin, à 9 heures, ils devront assister à la séance de ce jour qui comprendra : l'instruction individuelle du soldat sans arme.

Passé cette date les adhérents seront classés dans une section supplémentaire.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

PUNCH DU 24 JUIN. — Des cartes d'entrée pour le punch du 24 juin sont à la disposition des camarades du Parti, au bureau du *Comité exécutif*, à « La Paix ».

COOPÉRATIVE « LA PAIX ». — AVIS IMPORTANT. — Le conseil d'administration informe les coopérateurs que la salle des fêtes devant être libre dimanche prochain à partir de midi, l'assemblée générale de la coopérative commencera à 10 heures très précises du matin.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 20 Juin 1900

NAISSANCES. — Raymonde Braem, ruelle Cugnot, 14. — Désiré Fremaux, rue Pellart Delorme, 29. — Zélie Mouremans, rue de la Potennerie, mais au Florquin, 2. — Marthe Heuzet, rue Darte, c. Desnerck, 6. — Henri Béghin, rue Blanchemaille. — Lucienne Descamps, boul. de Cambrai. — Marguerite Mariée, rue de Tourcoing, 129. — Gilbert Marais, rue Soufflot, 11. Lecomte, 5.

DÉCÈS. — Edmard Delilequy, 63 ans, rue de Flandre, 2. — Adolphine Meresonne, 35 ans, rue Beaurepaire, 6. — Fernande Vannes, 3 mois, rue Courbet, 19. — Alfred Desrousseaux, 68 ans, rue du Coq-Français, 114. — Elise Verdonck, 51 ans, rue Blanchemaille. — Désiré Ottevaere, 36 ans, rue Blanchemaille. — Fernande Cressent, 2 ans, rue Bernard, c. Bernard, 4. — Pierre Daviaux, 74 ans, rue de l'Hospice.

LE ROIDES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 65, rue de Epeule, et 205, rue des Arts, Roubaix.

TOURCOING

Lire à la 2e page :

L'Affaire Denise Duburque.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 1900 (suite)

Réalisation d'un emprunt. — Une délibération prise par le Conseil autorise la réalisation d'un emprunt de 1,000,000 fr. à la Caisse des retraites.

Demande de subside. — La commission des fêtes, par son rapporteur, M. Coppin, après avoir examiné la demande de subvention adressée à la municipalité par les habitants du Pont-de-Neuville, pour organiser une fête dans ce quartier, propose au Conseil d'allouer une somme de 200 francs. Adopté.

Terrain du Blanc-Seau. — Dans la séance du 8 juin, MM. Cocheteux, Darras, Six, Levoyeur et Becavele, avaient déposé un vœu tendant à obtenir une subvention de 300 fr., pour le festival du Blanc-seau, qui aura lieu au mois de septembre.

Dans son rapport, M. Maertens, rapporteur de la Commission des fêtes, conclut à l'inscription d'un crédit de trois mille francs à inscrire aux chapitres additionnels du budget de l'exercice courant.

M. le maire fait observer que dans d'autres villes, les habitants des quartiers y mettent du leur pour organiser ces fêtes, tandis qu'à Tourcoing il n'y a pas d'initiative à compte entièrement sur la ville.

Gaz. — Marché pour fourniture supplémentaire de charbons. Le Conseil adopte un marché à traiter avec M. Depieaux, au prix de 24 fr. 50 la tonne, sur bélandre et sur quai Dunkerque franco de droits de douane et de statistique.

Prolongement du logement de la rue de Mulhouse. — Les propriétaires n'ayant pas accepté l'état de répartition entre eux et la Ville des dépenses restant à faire pour mettre la rue en état de viabilité réglementaire la commission est d'avis de rejeter la demande de classement de la dite rue. — Adopté.

Mise en état de viabilité de la rue de Sainte-Geneviève. — Rapport de la Commission de la Voirie. M. Cocheteux, rapporteur. La rue de Valmy a été ouverte sur la largeur de 12 m. entre les rues de Mouvaux et du Lin ; elle est pourvue d'un aqueduc construit par les propriétaires et de trottoirs réglementaires.

Pour compléter les travaux de voirie, il reste à établir une chaussée pavée qui coûterait 20,000 francs.

Les propriétaires s'engagent à payer la *somme de 4,828 francs* 53. Il resterait à payer par la Ville 4,674 fr. 67, déduction faite de la valeur des droits de voirie.

Les conclusions du rapport favorables à la mise en état de viabilité de la dite rue sont adoptées.

Construction d'un tronçon d'aqueduc rue de Roubaix. — M. Mullié, par une lettre du 11 mars 1900, demande la construction d'un tronçon d'aqueduc rue de Roubaix, en face des maisons lui appartenant.

La commission de la Voirie, par son rapporteur M. Saison, dit que depuis huit ans, M. Mullié renouvelle chaque année la même demande, et qu'elle n'a pu être prise en considération, du fait de ce que plusieurs constructions sont frappées d'alignement, et par suite de la largeur trop réduite de la chaussée. Le conseil rejette la demande.

Prolongement du égout rue de Paris. — Sur le rapport de M. Charles Loridan, le conseil vote un crédit de 600 francs, pour couvrir la dépense de la couverture du ruisseau des Prats, le long de l'école du Virolais.

Demande d'ouverture d'un embranchement de la rue Jean-Baptiste. — La demande de M. Lecrouge Jean-Baptiste, propriétaire, rue de Venise, tendant à l'ouverture du prolongement de la rue Desaix, entre les rues de la Cité et du général Souham, est rejetée, par le conseil après la lecture du rapport de M. Saison.

Compte administratif du maire. — M. Parsy donne lecture du rapport sur le compte administratif et le compte de gestion du maire en 1899.

Le rapporteur propose l'approbation de ces comptes.

Conformément à la loi, M. le maire quitte la salle des délibérations.

M. Ducoulombier est désigné comme président de séance.

L'approbation des comptes est mise aux voix et adoptée.

M. Ducoulombier fait ensuite voter des félicitations à M. Dron, pour la façon dont il a toujours géré les intérêts de la Ville, et des remerciements pour son dévouement.

M. Dron revient dans la salle et M. Ducoulombier, présente ses félicitations et remerciements au nom des membres du conseil.

M. Dron remercie ses collègues.

Le compte de gestion du receveur municipal est approuvé sans opposition.

Budget supplémentaire de l'exercice de 1900. — Sur le rapport de M. Parsy, au nom de la commission des finances le Conseil approuve le budget supplémentaire de 1900 ainsi décomposé : recettes, 1,[illegible] fr. [illegible] ; dépenses 1,11[illegible] fr. [illegible], excédent de recettes 11,[illegible] fr. [illegible].

La question des pompes funèbres. — M. Orélio demande la parole.

M. ORÉLIO : « Je désire savoir si d'après le contrat intervenu avec la société des pompes funèbres, il avait été bien spécifié que cette société ne pourrait faire que le transport des corps. C'est bien ce que dit la note parue de l'administration.

M. LE MAIRE. — Tiens, vous y attachez donc de l'importance à ce que dit l'administration ?

M. ORÉLIO... Comment se fait-il que cette société fasse distribuer en ville des imprimés, en tête desquels se trouve la nomenclature, de toutes sortes de fournitures.

M. le Maire dit, qu'il est regrettable de voir se servir de choses volées pour faire de l'agitation. Il y a là un abus de confiance on a volé l'imprimé tout entier, dont la reproduction a paru dans un journal de la localité.

M. Orélio proteste en disant que la carte qu'il a en sa possession n'a aucune ressemblance avec l'imprimé dont il est parlé plus haut.

M. le maire dit qu'aussitôt arrivé à Tourcoing, et après avoir pris connaissance de l'article dudit journal, il a fait appeler le directeur de la Société des pompes funèbres et lui a fait des observations au sujet de cet imprimé.

Le directeur lui a alors montré un registre à souches, renfermant des imprimés, exactement semblables à celui paru et en usage dans toutes les succursales de la société ; mais il a en même temps certifié de nouveau au maire qu'il ne ferait pas d'autres commerces que ceux autorisés par le contrat, c'est-à-dire corbillards et cercueils.

M. le Maire, s'étend alors très longuement sur les raisons qui l'ont amené à préférer le maré é de gré à gré à une adjudication. Il prouve, que son but était de sauvegarder le petit commerce, et qu'il est fort étonné, lui qui croyait être remercié de se voir reprocher d'avoir mal agi.

Le contrat n'est pas encore signé, dit M. Dron, et je vous assure que je ne ferai pas un pas pour qu'il le soit. (Applaudissements).

Mais si par hasard il n'était pas signé, continue-t-il, il faudrait alors procéder par adjudication, et ce serait certainement une société quelconque qui l'enlèverait, vous ne pourrie pas alors empêcher cette société de faire les fournitures qui lui plairaient.

On m'a, paraît-il, accusé d'avoir touché des pots-de-vin. Je ne veux pas relever cette accusation ; vous savez le mépris que j'ai pour les bandits qui se servent de telles calomnies.

Tant qu'à la question des loueurs, leur corporation n'a rien à craindre, puisque la société des pompes funèbres ne peut fournir que les corbillards, et la voiture pour le clergé.

Le citoyen Delphin-Dumortier demande la parole. Il trouve étrange que M. Orélio, conseiller municipal républicain radical, se soit servi d'un journal réactionnaire pour demander des explications à l'administration, alors qu'il aurait pu très bien les demander en séance du Conseil. (Applaudissements).

M. Ch. Loridan demande à M. Orélio de bien vouloir expliquer cette phrase d'une de ses lettres : « il y a là un côté mystérieux. »

M. Orélio dit ne pas se rappeler avoir écrit cette phrase.

M. Ch. Loridan dit qu'elle existe et qu'il proteste énergiquement contre de telles insinuations. Nous ne sommes pas des pots-de-vin, ajoute-t-il.

M. Dron clot l'incident, en disant que l'administration se tient à la disposition de toute personne désirant des explications et qu'il serait heureux de recevoir une délégation de la union commerciale afin de la convaincre de l'inexactitude de l'accusation portée contre la municipalité.

Les Vœux

A la fin de la réunion, plusieurs vœux ont été déposés.

M. Maertens dépose deux vœux, le premier demandant la fermeture des bureaux de la Mairie à 4 heures le lundi et la même faveur aux autres services municipaux.

Renvoyé à l'examen de l'administration municipale.

Le second, qu'il soit enjoint à la Compagnie du chemin de fer du Nord, de commencer les travaux de la nouvelle gare sans le moindre retard et que M. le député-maire de Tourcoing fasse toutes les démarches possibles près des pouvoirs publics pour forcer s'il le faillait la compagnie du Nord à s'exécuter.

Renvoyé à la commission compétente après une observation de M. Dron.

M. Martin demande une borne fontaine rue de Gand, à l'angle de la rue du Vélodrome, endroit où elle était auparavant.

Renvoyé à la commission des travaux.

MM. Becavele, désirent que l'administration municipale intervienne près des propriétaires de la rue du Canal pour les inviter à mieux éclairer cette rue. Renvoyé à la commission de la voirie.

Les mêmes conseillers émettent le vœu qu'une borne fontaine soit posée à l'endroit le plus nécessaire de la rue du Canal.

M. Saison lit fait remarquer que la cour de l'école maternelle, dans la rue de la Pédème, est dangereuse pour les 140 enfants qui la fréquentent.

Il émet le vœu qu'elle soit pavée afin d'éviter des accidents. MM. F. Voogt et Scalbert appuient ce vœu.

Renvoyé à la commission des travaux.

Vœux des socialistes

Nos amis Delphin Dumortier, Six Désiré, ouvrier, Rompteau et Decavèle déposent les vœux suivants :

1° Introduction dans le cahier des charges pour les travaux de la ville, des clauses réduisant à huit heures la journée de travail.

2° Garantie d'un minimum de salaire déterminé par le conseil, placard avec les corporations, et interdisant le marchandage, abolit par un décret de loi de 1848.

3° Organisation d'un service d'inspection chargé de veiller à l'exécution de ces classes.

Les adjudications concernant les attributions du conseil municipal, seront faites à partir de janvier prochain par les entrepreneurs de la ville ou à défaut de ces derniers, par ceux de notre arrondissement, possédant leurs droits et la qualité de français et d'électeur dans la mesure du possible les marchés de gré à gré.

Il sera spécifié dans le cahier des charges, les salaires que les entrepreneurs paieront à leurs ouvriers afin d'éviter des conflits et la concurrence des ouvriers étrangers ou entre collègues de notre nationalité.

Ces vœux seront renvoyés aux commissions compétentes.

Une extradition. — La gendarmerie française a remis hier entre les mains des gendarmes belges, un individu du nom de Déside Adolphe, âgé de 21 ans, ajusteur, né à Hautrive (Belgique) qui est réclamé par le parquet de Tournai pour vol.

Il sera sortant de la maison d'arrêt de Lille.

A la frontière. — Un cou vol de objets explosifs, parmi lesquels se trouvait une femme, a été vendant par la gendarmerie, à la frontière au hameau du Mont-à-Leux, hier, dans l'après-midi.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 16 juin, à 4 heures 1/2 du soir, chez M. Binet, peigneur à la Fosse-Le nommé Frémont Hippolyte, âgé de 17 ans, étaleur, demeurant rue du Tilleul, a reçu un poids de 50 kilos sur le pied gauche.

Le docteur Leduc a constaté une contusion qui nécessitera une durée de jours de repos.

Chez Paul Jonglez, étateur de la nes, rue de la Blanche Porte, Delcu Henri, âgé de 16 ans, magasinier, demeurant rue de Meilbourne, est tombé en portant une caisse. Le docteur Fayoux a prescrit 5 jours de repos.

— Chez Charles Fiberschien et fils, rue de Lille, filature Delcourt, âgée de 22 ans, ouvrière, demeurant rue de Hazebrouck, a reçu un mandrin sur le pied gauche. Le docteur Vannewille a prescrit 5 jours de repos.

Trop boire nuit. — Le nommé Jean-Louis Dr..., âgé de 61 ans, commissionnaire, qui se trouvait en état d'ivresse la gare, mardi matin, et causait du scandale, s'attira les observations de l'agent Filipo.

Mais, au lieu d'en tenir compte, le pochard se mit à injurier l'agent. Il fut alors conduit au poste de l'Hôtel de Ville.

Malade sur la voie publique. — Hier, vers 9 heures du matin, un jeune homme de 16 ans,Férin Emile, bacleur, demeurant rue du Virolois, 40, est tombé malade sur la chaussée, rue des Anges.

Transporté par des passants chez Mme veuve Vanzeveren, au n° 2 de la dite rue, il reçut les soins du docteur Duquesnoy qui le déclara atteint de diarrhée et le fit conduire d'urgence à l'Hôpital Civil.

Transfert de siège. — Par autorisation préfectorale en date du 16 juin 1900, la société de jeu de cartes « les Amis Réunis » est autorisée à transférer son siège de la rue de la Croix-Rouge, 92, au numéro 148 de la même rue.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 20 Juin 1900

NAISSANCES. — Hourquin Victor, rue du Moulin-Fagot. — Mondet Simonne, rue des Trois-Pierres. — Deflermont Edouard, rue de Croix, 17. — Henry Jeanne, rue Basse, 26. — Desbonnet Cyrille, rue du Condrionne-ment. — Penez Raymond, rue du Moulin Tonton. — Sinnaeve Brigitte rue de Bouvines. — Hugle Simonne, rue de Cambrai. — Cavret Ernest, rue du Labyrinthe, 25.

DÉCÈS — Lesage Marie, 6 mois, rue Nancy, 43. — Deperchin Marguerite, 2 mois, rue Racine, 48 — Putman Gustave, 4 ans, rue du Beau-Laurier, 108. — Verkindt Marie, 34 ans, rue la Latte, 143. — Maquant Odile, 29 ans, rue Magenta, 8.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Réunion de Commissions. — Hier matin, la Commission des Ecoles s'est réunie à la Mairie.

M. Dron, membre de la dite Commission, n'a pas jugé à propos de venir à cette réunion, et l'on a dû ajourner la question des denrées alimentaires à fournir aux cantines scolaires de Croix.

Mieux valait peut-être pour lui prendre le temps d'y assister que d'aller faire lundi le « foulée-au-pot » et le « dordonne esbroufeur » dans les cantines où on avait le droit et même le devoir de le mettre dehors, avec tous les honneurs dus à sa grincheuse personnalité.

Ce monsieur n'a pas l'air de savoir qu'il n'a rien à exiger, tout conseiller qu'il est, de n'importe quel employé communal.

Il a besoin de faire une étude approfondie de la loi municipale — on a bien eu raison de lui en envoyer, comme à tous ses collègues du reste, un exemplaire qu'il ne paraît pas avoir coupé pour la lire.

Quand on veut faire l'important, on trouve toujours quelqu'un qui hausse les épaules de pitié.

Ne faites donc pas vos esbroufles, monsieur Delcu l'air des cantines pourrait être malsain pour vous.

Aujourd'hui matin, il y a réunion de la commission des finances.

Avis aux bouleurs. — Le citoyen Clément Clarisse, rue du Petit Boutique, au Cheval Blanc, prévient les camarades qu'il fera bouler dimanche de très beaux jambons à la platine avec 0 fr. 25 de mise pour trois coups.

Etat-Civil. — *Naissances.* — Van Haelemeersch Albert-Désiré-Louis, rue des Ogiers, 2. — Tanchon Lucien-François-Marie, rue du Progrès, 50. — Martin Marie-Germaine, rue Calrot, 37.

Décès. — Ménart Marie-Thérèse, 6 mois 1/2, rue du Progrès, 55.

WATTRELOS. — Parti ouvrier. — Un groupe socialiste est en formation chez le citoyen Friart, buvette librairie, 112, rue Carnot, à Wattrelos. Les camarades qui désireraient faire partie du dit groupe, sont avisés que la première réunion aura lieu le jeudi 21 juin, à 8 h. du soir.

FLERS-BOURG. — Carroussel. — Les jeunes gens de la commune organisent pour le dimanche 15 juillet prochain, un grand Carroussel au profit des pauvres.

Il aura 200 fr. de prix en espèces et de nombreuses surprises.

BREUCQ. — Jeu de boule. — Dimanche 24 juin, grand jeu de boule à la platine, chez Mme Veuve Loreau, « Aux Vingt-Six Maisons ». 30 francs de prix. — Cinq mises pour 25 fr. Jeu couvert et éclairé.

LYS-LEZ-LANNOY. — Un homme écrasé par un train. — L'identité du malheureux qui fut écrasé par un train lundi soir, sur la ligne de Lannoy à Tourcoing, a été établie mardi matin.

C'est un mécanicien, Jean Hoffman, âgé de 50 ans, né à Malines (Belgique) et demeurant rue du Flocon, 18, à Tourcoing.

Il laisse une veuve et six enfants. Il avait quitté, il y a quinze jours, l'usine de MM. Filpo, à Tourcoing, où il travaillait comme mécanicien depuis lors, il était toujours sombre et triste.

Il était parti de son domicile lundi matin.

LE NORD

LILLE

Chute dans les remparts. — Mardi soir, vers six heures, le nommé Séraphin Lemaire, 40 ans, manœuvre à l'usine de Rives, demeurant rue Broca, passait sur les remparts en titubant, lorsqu'arrivé près de la porte Louis XIV, il fit une chute de quatre mètres environ.

Par un hasard extraordinairement heureux, il ne fut que des contusions à la tête et put aller se faire panser lui-même chez le docteur Tanche.

Un pendu. — Mardi après-midi, vers une heure 1/2, on a trouvé pendu à la tête de son lit, le nommé Arthur Gérard, 31 ans, peintre, 10, rue de Rouchin.

Depuis quelque temps, le malheureux s'adonnait à la boisson, et c'est au délire alcoolique qu'il faut attribuer ce suicide.

Renversé par un cheval. — Hier matin, vers 11 heures 45, M. Eugène Palix, 66 ans, journalier, 5, rue Louvet-des-Meuniers, se promenait sur le mar he aux chevaux. Lorsqu'il fut renversé par un cheval que faisait courir devant un acheteur le nommé Jean Guillain, 1 ans, rue Destilleurs.

Après avoir reçu les soins du docteur Gosselin, qui constata une fracture du tibia, le blessé a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Arrestation. — Le sieur Pierre Forremans, 45 ans, ouvrier cordonnier, 16, rue Magenta, a été arrêté au 1er arrondissement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Les voleurs à la cuvelle. — Encore un vol de linge à la cuvelle, cette fois au préjudice de Mme Denoyelle, rue Sainte-Catherine.

Le linge volé avait une valeur de 7 francs. On ignore qui a été ouvert.

A qui la reconnaissance ? — Un ouvrier de la voirie a trouvé ce matin une reconnaissance du Mont-de-Piété, rue du Croquet, cette reconnaissance est datée du 16 juin 1900 n° 2 [illegible].

La réclamer au poste des Halles Centrales.

Toujours les chauffeurs. — Hier soir vers 8 heures 1/2, M. Charles Boquet étudiant, 7, rue de Thionville, passait rue Nationale sur un tricycle à pétrole lorsqu'à la hauteur du square Jussieu il renversa M. Victor Astier, rue Lottin, cour Jeannette, 11. Par suite de la violence du choc il fut lui-même projeté sur le sol et se fit une contusion au genou gauche, quant à M. Astier, il eut une contusion, heureusement sans gravité, du cuir chevelu.

Le coureur et écrasé ont reçu les soins du docteur Ladrière à la pharmacie Bruneau.

Transport de parquet. — M. Delelé, juge d'instruction, accompagné de M. Lecointe son greffier s'est transporté hier à Ste-Marguerite (près de Comines) pour procéder à l'interrogatoire de divers témoins au sujet d'une vieille histoire de fraude dans laquelle sont compromis les sieurs Demarescaux et Delaur.

Parti de Lille vers 4 heures, le parquet est rentré vers 7 heures.

Concours de pigeons-voyageurs. — La société colombophile, le Faucon, établie chez M. Brocart, rue des Huilles, 2, à Fives, rappelle aux amateurs son concours sur Orléans, dimanche 24 juin, dans un rayon de 12 kilomètres. 200 fr. de prix d'honneur. Mise en paniers vendredi 22 juin de 4 à 7 h. 1/2 du soir.

Société lyrique, Musicale et Littéraire « Les Troubadours ». — Dans sa dernière réunion, la Société « Les Troubadours, après les explications fournies par M. Aristide Bellange, fondateur de la Société, a nommé à l'unanimité sa commission, qui est ainsi composé : Président : M. Henri Dubus fils, Vice-Président ; Emile Raux, Secrétaire-général ; Aristide Bellange, Trésorier ; Dubuisson, Commissaire Fremaux et Verkerque.

Il a été décidé que les adhésions seraient closes le 1er juillet, aussi invitons-nous les retardaires à se faire inscrire de suite, soit comme chanteurs individuels soit comme mandolinistes.

La Société a en outre décidé de prêter son concours aux œuvres de bienfaisance pour lesquelles on fera appel à ses membres.

Elle tient à la disposition des sociétés quelconques, d'excellents artistes tant pour Lille que pour le dehors.

La société « Les Troubadours » tiendra aujourd'hui jeudi sa deuxième réunion. Présence obligatoire des membres au siège chez Dubus, 38, rue des Sarrazins.

Envoyer tout ce qui concerne la société au secrétaire général, M. Aristide Bellange, 120, rue de Wazemmes.

LES FÊTES DE LA MUSE

Cortège aux torches

Demain soir vendredi, à 8 heures 1/2, la Muse ouvrière, Mlle Vanstenberg, accompagnée de 3 demoiselles d'honneur sera prise en voiture à son atelier, rue d'Anvers, et reconduite à son domicile rue du Long-Pot, escortée par trente pompiers munis de torches. La voiture de la Muse suivra la rue Gambetta, le boulevard de la Liberté, les rues Nationale, Faidherbe et de Fournai.

Une quête sera faite au profit de la Ligue contre la tuberculose.

Les répétitions

Les répétitions qui devaient avoir lieu à l'Hippodrome aujourd'hui et demain sont fixées à vendredi et samedi, à 8 h. 1/2.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HOUPLINES. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué en séance publique, pour vendredi 22 juin, à 8 heures du soir, à la Mairie.

Ordre du jour : Comptes administratifs 1898. — Budget additionnel 1900, approbation des comptes. — Hospice et Bureau de bienfaisance. — Comptes administratifs et budgets additionnels 1899 et 1900, approbation des comptes. — Questions diverses.

Kermesse de la Section de la route. — Voici le programme de la kermesse de la section de la route, qui aura lieu le dimanche 24 juin, et les prix offerts par la Municipalité d'Houplines aux amateurs qui prendront part aux divers concours ci-après :

Aérobiétrics. — A l'estaminet de la Descente du Tramway, rue Victor Hugo, 20 : l'estaminet Dorchart, rue Victor Hugo, 20 fr. de prix à chacun des jeux, 1er prix, 10 francs ; 2e 5 fr. ; 3e 1 fr.

Tonnes. — L'estaminet du Nouvel-Ouvrage, tenu par veuve Dhennin, 20 fr. de prix, 1er, 10 fr. ; 2e, 6 fr. ; 3e, 4 fr.

Bagues. — 15 francs pour chaque jeu : 1er prix, 7 fr. ; 2e prix, 5 fr. ; 3e prix, 3 fr. Rue Grosse, rue de l'Egalité, entrée la Belle Promenade et les Champs Elysées, quartier des Mulets. — Estaminet Bergue Ferdinand, estaminet du Bon Coin.

Jeu de quilles. — L'estaminet de l'orphelin, tenu par Roussel, rue Victor-Hugo, 20 francs de prix : 1er prix, 8 fr. ; 2e prix, 5 fr. ; 3e prix, 3 fr. ; 4e prix, 2 fr. ; 5e prix, 1 fr.

Course aux quilles. — L'estaminet de l'Espérance, rue Victor-Hugo, tenu par M. Lagrée. Prix : 30 fr.

Tirage. — Estaminet de Sainte-Hélène, tenu par M. Détée, hameau de Sainte-Hélène. Prix : 10 fr.

Jeu de quilles. — Rue d'Espel prolongée, près du moulin de M. Dansette. Prix en nature.

Jeu de paume. — Les sociétés étrangères à la localité sont admises à participer aux prix.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 24 courant, à une heures du matin, à l'estaminet de la « Belle Vue ».

La distribution des prix sera faite par la Commission des fêtes, le lendemain lundi, à six heures du soir, à l'estaminet de la « Belle-Vue ».

N.-B. — La permission de la nuit est accordée à tous les cabarets, les dimanche, lundi et jeudi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU. — Inauguration. — Dimanche dernier, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu sur la place de l'Hôpital Faidherbe, l'inauguration du buste de M. Ch. Seydoux, ancien président du Conseil général du Nord.

Ce buste, offert par souscription, fut inauguré dans la plus grande intimité, aucune invitation n'ayant été envoyé en dehors du canton.

A trois heures précises, le cortège massé sur la Grand'Place, se mit en route par la rue Gambetta, place Thiers, Rue de Cambrai, Faubourg de Cambrai, faubourg de Cambrai, boulevard Paturle.

Ce cortège était ainsi composé :

Les pompiers, la musique municipale, le comité du monument, le conseil municipal au grand complet, les maires du canton, les fonctionnaires de la ville, le conseil des prud'hommes, la société de secours mutuels, les délégués cantonaux, les instituteurs du canton, le collège, les écoles laïques filles et garçons, l'école protestante, la choralle, l'union symphonique, la gendarmerie, les anciens combattants, des délégations ouvrières, hommes et femmes des établissements Seydoux et Cie, le gymnase, la société de tir et les souscripteurs.

Dans le square de l'hôpital chacune de ces sociétés se place en bon ordre.

La famille Seydoux occupait la droite du monument. Aussitôt le placement, de toutes les sociétés le voile tomba pendant que l'Harmonie municipale jouait la Marseillaise.

Après quoi, M. Martinet, maire et conseiller général et M. Danlos, vice-président de la commission administrative de l'hôpital Paturle, prononcèrent chacun un discours.

MM. Ernest et André Seydoux, fils de M. Ch. Seydoux, remercièrent les sociétés, la foule, les habitants du Cateau et les souscripteurs du monument.

Les médailles du travail furent ensuite distribuées à d'vieux ouvriers et employés.

OUVEZ LA MOKATINE PARIS

PAS-DE-CALAIS

BERLES-MONCHEL. — Trois vaches volées. — Dans la nuit du 19 au 20 courant, trois vaches laitières ont été volées dans la pâture de M. Alexis Delhon, de Berles-Monchel.

La première de ces bêtes est sous poils rouges avec longues cornes et verrues aux mamelles ; la seconde est sous poils bruns, avec cornes tournées ; la troisième est sous poils bruns, tachée de blanc en tête, avec cornes usées dans le bout.

En cas de renseignements, aviser le propriétaire ou la gendarmerie.

WIMILLE-BAINES. — Accident. — En descendant de son tombereau chargé de gravier, un ouvrier charretier au service de M. Leblond, entrepreneur à Wimille, s'est fracturé la cuisse, au hameau de Condardennes.

Les soins nécessaires lui ont été prodigués par M. le docteur Declety.

ARRAS. — Gamins qui promettent. — Nous avons annoncé, vendredi dernier, l'arrestation de trois jeunes gens d'Arras, Gadel, Bachelet et Thiry, qui, tulipes d'or voulez, le 29 mai dernier, une sacoche contenant 900 fr. dans la voiture de M. Damiens, boulanger à Athies, pendant que celui-ci faisait des livraisons chez ses clients, Petite-Place.

Un quatrième gamin, qui est resté inconnu, complice de ce larcin, vient d'être arrêté à Béthune. Il se nomme Ferdinand Fauville, 16 ans, et est originaire de St-Laurent-Blangy. Il habitait, au moment du vol, rue Meaulens, 23, et depuis il réside à Béthune.

Fauville et ses trois acolytes ont été conduits hier après-midi à l'instruction.

SARTON. — Accident mortel. — Le maçon Jean-Baptiste Sueur, 66 ans, travaillant sur un échafaudage à la réfection d'une étable dans la ferme Leroy, est tombé si malheureusement qu'il a été tué sur le coup.

LIÉVIN. — Accident. — Lequette Louis, âgé de 66 ans, manœuvre de maçon, demeurant à Souchez, est tombé d'une échelle et s'est fait plusieurs contusions de la face, de la hanche et du poignet droit, il s'est de plus fracturé la 8e côte droite. Chômage, six semaines environ.

AUCHEL. — Après la procession. — On nous écrit :

Une bizarre aventure est arrivée, dimanche dernier, à un porion qui s'était fait remarquer particulièrement à la procession boulonnaise.

Est-ce l'effet des belles toilettes, l'odeur de l'encens, des cierges, la vue des oriflammes multicolores, toujours est-il que, vers minuit, notre homme se rendait dans une maison particulière où sa visite n'était point attendue.

Que se passa-t-il à l'intérieur ? On n'